

OBSERVATION N°6 : MOBILITE Pas d'offre alternative à la voiture individuelle

On regrette là aussi ici que les données du diagnostic servant de base à l'élaboration du nouveau PLU soient anciennes (2019)

L'offre alternative à la voiture individuelle est pourtant reconnue peu attractive [Annexe 3 p 72](#)

Mais pas de réponse à ce constat. L'absence de propositions pour assurer le droit aux transports de chacun et répondre aux difficultés rencontrées par chacun et bien identifiées est à signaler.

- Déclassement de la ligne RER D Corbeil Essonnes-Melun en 2018, une liaison (Corbeil Essonnes-Melun, via St Fargeau Ponthierry) Ce moyen de transport est délaissé incitant les féréoportains à prendre leur voiture pour se rendre à la gare de Cesson ou Melun, même en périphérie de Paris ce qui induit une saturation de plus en plus importante de l'entrée vers l'A6
- Traversée du pont du Maréchal Juin saturée aux heures de pointes (plus de 20 000 véhicules jours)
- Mitage des pistes cyclables : pas d'interconnexion avec les communes voisines, portions de pistes non raccordées entre elles et pas toujours bien entretenues
- Une couverture uniquement partielle du réseau « transport à la demande » sur la commune. Par exemple des hameaux comme Auxonnettes et Moulignon ne sont pas couverts par le réseau TAD ce qui favorise l'utilisation de la voiture individuelle

La décarbonation des transports (plus d'1/3 des gaz à effet de serre émis en France et 56,3 % sur notre [territoire \(Annexe 5 P8\)](#)) n'est pas traitée. Et pourtant La qualité de l'air est jugée moyenne par Airparif ([Annexe 5 P49](#)).

Comment dans ces conditions être en mesure d'atteindre l'objectif de « **l'AXE 1 Objectif 2 : œuvrer pour la mise en place de circulations intercommunales efficaces et apaisées** ». Là aussi entre l'intention exprimée au niveau PADD et les dispositions envisagées d'améliorations concrètes sur le territoire l'écart est grand.

Voir FNE (Bernard Bruneau signataire) et FUT FNAUT (M Jeanlin signataire Fédération des Usagers des transports) contestation 31 mars 2017 pour déclassement de la ligne REE D Du val de SEINE <http://ene91.fr/wp-content/uploads/2013/09/Non-aude%C2%B4classement-de-la-ligne-RER-D-du-Val-de-Seine-v24.pdf>

Pas d'alternatives satisfaisantes devant l'accroissement de la demande de mobilité, la résorption de densification du trafic actuel et l'augmentation inéluctable de celui-ci, devant la volonté d'urbaniser encore et encore.